



N° 31767-2017/2-ACTR/ DJA

Date du : 23 août 2017

Rapport de présentation

OBJET : Modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : Un projet d'arrêté

Monsieur Nicolas DEHOUCK, a été nommé chef du service des bourses et aides aux élèves et étudiants de la direction de l'éducation de la province Sud depuis le 1^{er} août 2017.

Il convient alors de lui déléguer la signature du président de l'assemblée de la province Sud pour les documents relatifs à l'instruction des dossiers de son service. Le champ de délégation proposé reste identique à celui de son prédécesseur.

De plus, il est proposé de déléguer, à l'ensemble des directions, la signature du président de l'assemblée de la province Sud pour toutes les conventions prises en application d'une délibération du Bureau de l'assemblée de la province Sud dont notamment celles portant sur l'attribution de subventions telles que les conventions d'objectifs et de moyens.

En effet, les directions ne peuvent, à ce jour, signer les conventions accordant des subventions aux administrés.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.